



Brochure "Votre enfant passe le brevet ?"

publié le 11/01/2017 - mis à jour le 21/12/2017

Votre enfant passe le brevet ?

L'obtention du brevet repose sur les points cumulés dans l'évaluation de la maîtrise du socle et lors des épreuves finales.

► L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture sur 400 points :

En fin d'année de troisième, le bilan de fin de cycle mesure le degré d'acquisition des huit composantes du socle par une évaluation simple sur quatre niveaux auxquels sont associés un nombre de points (maîtrise insuffisante : 10 points ; maîtrise fragile : 25 points ; maîtrise satisfaisante : 40 points ; très bonne maîtrise : 50 points). C'est leur addition qui donne le résultat à l'évaluation du socle.

Les huit composantes sont :

1. comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
2. comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère, et le cas échéant, une langue régionale
3. comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
4. comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
5. les méthodes et outils pour apprendre
6. la formation de la personne et du citoyen
7. les systèmes naturels et les systèmes techniques
8. les représentations du monde et l'activité humaine

En option des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

► Les épreuves finales sur 400 points :

épreuve 1	Français (écrit)	3h	100 points
épreuve 2	Maths (écrit)	2h	100 points
épreuve 3	Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (écrit)	2h	50 points
épreuve 4	Sciences : 2 épreuves sur les 3 (Physique-chimie, SVT et Technologie) (écrit)	1h	50 points
épreuve 5	Exposé suivi d'un entretien sur projet mené en EPI ou dans un des parcours éducatifs (oral)	15 min en individuel ou 25 min en collectif	100 points

► **L'élève est reçu :**

sans mention	s'il obtient plus de 400 points
mention assez bien	s'il obtient plus de 480 points
mention bien	s'il obtient plus de 560 points
mention très bien	s'il obtient plus de 640 points

Voici ci-dessous la brochure (téléchargeable au format pdf) publiée par le ministère de l'Education Nationale présentant toutes les infos essentielles à savoir :

 [2017_dnb_infog_858835](#) (PDF de 4.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.